



Haissat Sébastien

Beauté, jugements et réussite

Pour citer l'article

Haissat Sébastien, « Beauté, jugements et réussite », dans *revue $\mathcal{I}$ Interrogations ?*, N°14. Le suicide, juin 2012 [en ligne], <http://www.revue-interrogations.org/Beaute-jugements-et-reussite,309> (Consulté le 8 octobre 2025).

ISSN 1778-3747

Tous les textes et documents disponibles sur ce site sont, sauf mention contraire, protégés par la [Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 France](#).



Introduction

On pourrait hâtivement considérer que la beauté physique n'est qu'une histoire de goût individuel variant selon la sensibilité de chacun. Toutefois, il est facile de remarquer que la beauté d'une personne fait généralement l'objet d'un consensus. En effet, elle semble obéir à des normes, des standards, écartant ainsi l'idée qu'elle peut être définie de façon aléatoire. Mais cette beauté en question, construite sur la base de critères identifiables, prend-elle des formes multiples ou se détermine-t-elle de manière singulière ? Deux approches scientifiques antagonistes sont à distinguer. D'une part, le courant de la psychologie évolutionniste appréhende la beauté du corps sous l'angle de critères universels agissant comme des repères fondamentaux dans la sélection du 'meilleur' partenaire amoureux. D'autre part, l'approche socio-historique analyse la beauté comme une production de l'histoire des sociétés démontrant par cela qu'il n'existe pas un mais des canons de beauté.

Quel que soit le postulat retenu, la beauté n'échappe pas au regard d'autrui. Elle fait l'objet d'une appréciation de l'écart entre le corps de la personne observée et les normes d'apparence physique envisagées comme un idéal à atteindre. Mais selon quel mécanisme se produisent ces jugements et quels effets impliquent-ils ? Il s'agit dès lors de montrer comment ces normes sont fortement intégrées et servent de référence à l'élaboration de jugements conduisant parfois à des sanctions et des assignations à des catégories de qualités et défauts de caractère.

L'apparence physique est donc associée à des attributs moraux qui ne sont pas sans conséquence pour les individus. Quels sont alors les avantages ou désavantages que le degré de conformité aux normes de beauté est susceptible de procurer dans les différentes dimensions de la vie quotidienne ? Il apparaît clairement que le milieu scolaire et le marché du travail sont, entre autres, des lieux où se manifestent des phénomènes de discrimination relatifs à des préjugés associés à l'apparence physique et qui participent à la réussite ou l'échec des individus.

Des critères de beauté universelle aux multiples modèles corporels inscrits dans l'histoire des sociétés

La psychologie évolutionniste connaît un certain engouement aux États-Unis depuis les années 90. Ce courant analyse les mécanismes psychologiques qui influencent nos comportements comme une conséquence de l'évolution biologique selon la théorie de Charles Darwin. Dans cette perspective, le choix du partenaire sexuel, en tant que comportement de reproduction participant à la sélection naturelle, repose sur l'identification de critères physiques signe de bonne santé, de jeunesse et donc de fertilité. Ainsi, la symétrie du visage et du corps est relative à des traits universellement valorisés dans le choix du partenaire. En effet, ceux-ci sont inconsciemment assimilés à des critères permettant d'assurer la survie de l'espèce.

Selon les psychologues évolutionnistes, la beauté du visage ne peut-être définie par l'intériorisation de normes culturelles, mais se fonde sur des prédispositions biologiques de l'ordre de l'instinct naturel. Des recherches menées auprès d'enfants de deux à six mois [1] puis de 1 à 7 jours [2] montrent clairement que les nourrissons sont capables de différencier la beauté des visages en préférant les plus attrayants. Dans leur grande majorité, les bébés auraient longuement fixé des photos de visages préalablement identifiés par un échantillon d'adulte comme étant les plus beaux. Cette observation a conduit les chercheurs à considérer que la perception de la beauté du visage ne pouvait être qu'innée, compte tenu du fait qu'il était impossible pour ces jeunes enfants d'avoir été socialisés aux normes sociales de beauté. Des travaux du même courant scientifique développent plus précisément l'idée que la beauté du visage réside dans une moyenne géométrique. Cette thèse fut démontrée par Jim Pollard lors d'une enquête dans laquelle des visages féminins de nationalités très différentes ont permis de structurer l'image d'un visage moyen [3]. Parmi l'hétérogénéité des personnes interrogées, tant au niveau social qu'ethnique, toutes ont désigné le visage moyen comme étant le plus attirant. Ces résultats sont confortés par Jean-Yves Baudouin [4] qui estime qu'un visage moyen participe à 25% de la beauté générale d'une personne selon le degré de symétrie qu'entretient le nez par rapport aux sourcils, les yeux et la bouche.

D'autres études suggèrent que la beauté est la résultante d'un ratio, c'est-à-dire une juste proportion entre la largeur de la taille et des hanches appelées *waist-hip ratio* [5]. Ainsi, un rapport taille/hanche d'environ 0,7 chez la femme (une taille qui possède 70% de la largeur des hanches), constitue une silhouette désirable. Cette observation est renforcée par une étude [6] qui montre que, lorsqu'il faut juger du corps idéal féminin, les

hommes et les femmes s'accordent largement sur le fait que la juste proportion tend vers le ratio précédemment présenté pour rejoindre un modèle de femme ni ronde, ni maigre. Selon cette constatation, ces caractéristiques sont des traits jugés séduisants parce qu'ils sont associés à des gages de longévité et de fécondité, plus largement à des qualités génétiques. Ces expériences issues de l'approche évolutionniste du *physical attractiveness* sont légions [7]. Elles se rejoignent dans l'idée que la beauté du visage tout comme celle de la silhouette recueillent un consensus dans une moyenne ou un ratio quel que soit le sexe, l'âge, le milieu social et la culture.

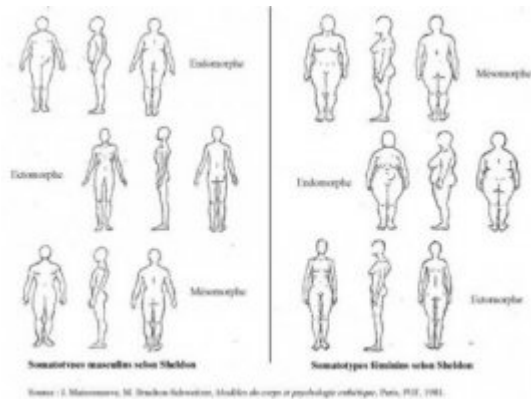
Toutefois, la thèse selon laquelle il existerait des critères de beauté universels ne trouve pas de consensus dans le monde scientifique. Force est de constater que d'autres démonstrations envisagent la beauté du corps comme une histoire sociale qui s'exprime à travers des normes variant selon les époques et les cultures. C'est en ce sens que Georges Vigarello appréhende non pas le, mais les canons de l'apparence en expliquant que les « silhouettes et formes changent avec le temps » [8], se façonnent selon les croyances et les valeurs des civilisations. Selon cette idée, la beauté est la résultante d'une véritable dynamique culturelle faisant ainsi du corps idéalisé le miroir d'une société conduisant l'auteur à affirmer que « l'histoire s'inscrit dans le corps. » [9] En effet, les modèles du corps évoluent sans cesse voire s'opposent selon les communautés ou les groupes sociaux. Le XXe siècle de la société occidentale a vu apparaître de nombreux modèles de beauté féminins : la garçonne de la belle époque d'une apparence ambivalente dans les années 20, le modèle de la femme pulpeuse et exubérante incarnée par Marilyn Monroe après la Seconde Guerre mondiale, la silhouette longiligne et maigre des femmes revendicatrices des années 60 au « charme des arrondis » [10] des femmes séductrices et sensuelles à l'image des calendriers Aubade dans les années 90. Certaines communautés ont par ailleurs développé des normes de beauté particulières. Dans la tribu Amandebele du Zimbabwe, les femmes s'ornent d'anneaux serrés autour du cou qu'elles ajoutent tout au long de leur vie. Cette action sur le corps les amène à bénéficier d'un long cou qui est considéré comme un véritable argument de séduction. Les femmes du Soudan de la tribu des Kichepos possèdent des plateaux à lèvres dont elles augmentent proportionnellement le diamètre afin d'agrandir considérablement la lèvre inférieure. Enfin, les femmes Mameloukes étaient en quête d'une surcharge pondérale importante. Le corps très gras, les larges hanches et le visage rond représentaient les critères auxquels elles tentaient de se conformer pour atteindre l'idéal esthétique en vigueur.

Ces observations nous contraignent à rediscuter les expériences menées sur le *physical attractiveness* considérant l'existence de critères de beauté communs. La beauté universelle décrite par les psychologues évolutionnistes ne traduirait-elle pas en réalité la pénétration d'un paradigme corporel dominant qui se serait imposé selon un phénomène d'acculturation occidentale accéléré par la mondialisation et les masses médiatiques ? Mais dans ce cas, comment expliquer les résultats obtenus par les expériences effectuées chez les nourrissons ? Cette controverse semble une fois de plus réactiver l'éternel débat entre l'inné et l'acquis. Cependant, dans les deux cas, il apparaît que la beauté se définit selon des critères à partir desquels autrui élabore un jugement. Il existe donc des normes de beauté largement relayées par les médias et faisant l'objet d'un véritable contrôle social.

Beauté et contrôle social : de l'intériorisation au jugement moral

Dans notre société contemporaine, les masses médiatiques jouent un rôle considérable dans l'intériorisation des normes corporelles. L'idéal de beauté se diffuse à travers le cinéma, les séries télévisées, les bandes dessinées, la télé-réalité, les magazines ou encore les images publicitaires, « *un corps idéal, auquel chacun rêve de ressembler. Un corps séducteur, modèle d'identification à la base d'une véritable dictature de l'esthétique.* » [11] Cela, au point que la conformité aux critères d'apparence physique ainsi véhiculés puisse devenir une sorte d'obligation morale, autrement dit un « *devoir de beauté* » [12], « *un impératif absolu, religieux* » [13] A ce titre, les femmes, quelques fois perçues comme des objets symboliques ou faire-valoir de l'homme [14], sont davantage dépendantes du contrôle social des pairs qui jugent du degré de conformité atteint de manière consciente ou inconsciente. La beauté du corps est donc soumise à une « *surveillance* » [15] dans le sens où elle est livrée au « *regard évaluatif de l'autre.* » [16] Ces jugements peuvent donc donner lieu à des sanctions qui désignent d'une part les gratifications (sanctions positives) attribuées pour la conformité aux normes, d'autre part les châtements subis (sanctions négatives) à destination des individus identifiés comme déviants [17]. Toutefois, le contrôle social de l'apparence n'est jamais aussi efficace que lorsqu'il prend la forme d'un autocontrôle [18]. Fruit d'une socialisation aux normes de beauté permettant l'intériorisation puissante de la contrainte de conformité, cet autocontrôle influence des conduites qui tendent à prévenir les écarts au modèle corporel socialement valorisé. Selon ce processus, certains individus peuvent développer le désir d'entretenir leur plastique, recourir au régime alimentaire ou pratiquer une activité physique et sportive.

Les jugements sur le corps font également l'objet d'une association entre la beauté et le bien, la laideur et le mal. Ainsi, il est question d'attribuer des qualités morales au degré de conformité à la norme de beauté. Initialement, ce sont les travaux de William Herbert Sheldon [19] qui font état de ces représentations en catégorisant des silhouettes en trois types de morphologies : le type endomorphe/gros, ectomorphe/maigre et mésomorphe/musclé.



Le type mésomorphe semble connaître le plus large succès auprès de la gente féminine et masculine dans la mesure où les qualités accordées à cette morphologie dépassent quantitativement les traits de personnalité les plus négatifs. Dès lors, dans une étude de Marc-Alain Descamps [20], un homme mésomorphe serait dynamique, mais prétentieux alors qu'une femme serait décidée, sociable, mais fière. Le caractère des personnes rapporté au modèle endomorphe, le moins désirable chez les hommes, se distingue comme suit : les hommes sont gentils, calmes, mais mous et les femmes sont maternelles, mais négligées et complexées. Le modèle ectomorphe semble le plus désavantageux pour les femmes. Pour ce dernier, les hommes sont considérés comme intelligents, mais renfermés et timides, les femmes sont discrètes, mais étriquées et souffreteuses. De façon générale, ces représentations mettent en exergue une logique sociale dominante selon laquelle « *ce qui est beau est bon.* » [21]

La beauté comme capital socialement valorisé dans le milieu scolaire et professionnel

La conformité aux normes de beauté favorise la réussite des individus tant au niveau du parcours scolaire que professionnel. Derrière l'idéologie méritocratique promulguée par l'institution scolaire et les outils d'identification des compétences professionnelles présentées comme 'objectifs' par les chasseurs de têtes, se cachent des mécanismes de discrimination relatifs au degré de conformité à l'idéal de beauté. Contrairement aux États-Unis, les recherches Françaises sont pauvres en la matière. Pour les plus récentes, on peut tout de même souligner celles de Jean-François Amadieu qui se centre sur les conséquences sociales que la beauté peut avoir dans la vie professionnelle et personnelle [22], ainsi que les travaux d'Hélène Garner-Moyer concernant l'analyse de l'impact de la beauté sur les itinéraires professionnels [23].

Depuis l'école maternelle, les beaux enfants bénéficient de conditions favorables à l'apprentissage puisque les enseignants, dans leurs attitudes, ont tendance à s'investir davantage auprès de ces derniers et à négliger les élèves au physique peu désirable [24]. Ces comportements semblent s'expliquer par le fait que la conformité aux critères d'apparence physique socialement valorisés est associée à du potentiel [25]. S'engage alors un « *cercle vicieux de l'exclusion ou de la réussite* » [26] qui s'inscrit tout au long de la scolarité en raison des comportements discriminatoires des enseignants. Une enquête comparative révèle toutefois que les interactions entre le bel élève et l'enseignant, au niveau quantitatif et qualitatif, semblent diminuer avec l'avancée de l'âge pour un échantillon d'enfants allant de 6 à 12 ans [27]. Cela s'explique par une approche pédagogique différente des enseignants davantage orientée vers l'accompagnement et la proximité pour les enfants des petites classes pour devenir plus directive en classe de CM1. Ainsi, il est possible d'affirmer que « *les enfants les plus beaux recevraient donc plus de soutien que les autres dans les petites classes et moins de directives autoritaires dans les classes du second degré.* » [28] La notation peut également être influencée par ces comportements discriminants. Un lien apparaît de manière significative entre la beauté des enfants et les notes obtenues. En effet, plusieurs recherches démontrent que les enseignants surestiment les beaux élèves et pénalisent les plus laids. C'est ce qui fut observé pour des enfants de 8 à 11 ans lors d'une comparaison entre

leur degré de conformité aux normes de beauté et leurs résultats à un test d'aptitude [29]. Ceci est conforté par une autre expérience dans laquelle des copies de qualités différentes ont été soumises à des évaluateurs avec des photos présentant de belles étudiantes d'une part, et des étudiantes possédant un physique inférieur à la moyenne d'autre part [30]. Les résultats sont stupéfiants puisqu'il s'avère qu'« *une bonne étudiante, fût-elle laide, n'est pas exagérément défavorisée, mais tout de même un peu. En revanche, si l'étudiante est mauvaise, le fait qu'elle soit belle ou pas revêt une importance primordiale. Seules les belles étudiantes auront le bénéfice du doute. Les examinateurs les créditent spontanément de plus hautes capacités : elles sont intelligentes, sensibles, talentueuses, etc.* » [31]

Le degré de conformité à l'idéal de beauté a également des conséquences sur le marché du travail. L'apparence physique est un facteur qui participe au phénomène de discrimination à l'embauche allant de l'étape de la sélection des curriculum vitae (avec photos) à celle des entretiens avec les recruteurs [32]. Il ne fait plus de doute qu'une apparence physique désirable puisse être un réel avantage face à des concurrents de compétences égales dans le contexte de « *lutte des places* » [33] que nous connaissons actuellement. Toutefois, il est surprenant de constater que, dans la démagogie la plus totale, la grande majorité des manuels de préparation à l'embauche néglige, voir n'aborde pas, la thématique de l'apparence physique dans le recrutement. Il apparaît pourtant que la beauté des candidats influence le jugement des employeurs [34]. Celle-ci serait d'ailleurs plus puissante que le profil biographique des recruteurs ou la variable sexuelle favorisant les inégalités hommes/ femmes sur le marché de l'emploi [35]. Une enquête [36] montre d'ailleurs que les candidats qui se rapprochent de l'idéal de beauté en vigueur sont jugés plus performants, car davantage susceptibles d'atteindre les objectifs donnés en raison d'une autonomie au travail plus importante. À ce titre, ils sont considérés comme plus à même de répondre aux exigences des postes proposés. Cet argument est avancé par une étude anglo-saxonne [37] qui développe également l'idée que la beauté n'aurait de conséquence à l'embauche que si elle est en lien avec le profil du poste proposé, notamment pour les emplois nécessitant une mise en scène du corps (hôtesse d'accueil, commerçant, etc.). En effet, des compétences d'ordre relationnel seraient associées à une apparence physique agréable auxquelles les employeurs ne seraient pas indifférents afin de développer ou de fidéliser leur clientèle. Mais des recherches récentes démontrent, a contrario, que le critère d'apparence physique ne rentre pas uniquement en jeu pour les postes ayant ces caractéristiques. Il apparaît que le degré de conformité à l'idéal de beauté est central « *même lorsqu'une apparence physique séduisante n'est pas considérée comme un attribut du poste à pourvoir. Être séduisant constitue un avantage même pour des postes en back-office qui ne rentrent pas dans la catégorie des "postes en relation avec l'extérieur".* » [38] Dès lors, la beauté du corps est un capital qui peut-être valorisé dans n'importe quel emploi, au même titre que la qualification ou les expériences du candidat.

Conclusion

A priori, s'intéresser à la beauté du corps peut apparaître comme un sujet futile, renvoyant à des préoccupations superflues et secondaires, éloignées des véritables problématiques de société.

Mais pourtant, qu'elle soit définie selon des critères invariants ou fluctuants selon les époques et les civilisations, la beauté semble néanmoins jouer un rôle substantiel dans la biographie des individus. En effet, tout laisse à penser que l'apparence physique fait l'objet de jugements qui s'opèrent sur la base de normes identifiées, avec pour conséquence, envers celui ou celle qui s'en rapproche ou s'en éloigne, de se voir attribuer des traits de personnalité plus ou moins gratifiant et stigmatisant.

Ces préjugés ont une influence certaine sur les relations humaines. Ceux-ci peuvent agir comme des facteurs d'échec ou de réussite dans les trajectoires scolaires et professionnelles. Il aurait d'ailleurs été possible d'étendre ces observations à d'autres domaines tels que le 'choix' du partenaire et la possibilité de faire un 'beau' mariage, notamment pour les femmes, en démontrant comment la beauté qui renvoie à de nombreuses qualités morales, agit encore comme un capital sur le marché matrimonial [39]. Mais aussi, en illustrant par exemple de quelle façon cette beauté normalisée associée à des critères d'excellence dans les représentations, conduisent certaines personnes à développer des comportements anorexiques lorsque ces dernières souffrent de ne pouvoir incarner l'idéal esthétique [40].

L'analyse des effets que peut produire le degré de conformité aux normes de beauté en vigueur dans notre société par le jugement et le classement des pairs est un sujet sérieux. Toutefois, cette approche explicative est certainement dérangeante dans le sens où elle fragilise les valeurs profondes de l'égalité, du travail et du

mérite chères à tous systèmes démocratiques.

Notes

- [1] J. H. Langlois, L. A. Roggman, R. J. Casey, J. M. Ritter, « Infant preferences for attractive faces : Rudiments of a stereotype ? », *Developmental Psychology*, 23, 1987, p. 363-369.
- [2] O. Pascalis, A. Slater, *Face perception in infancy and hearly childhood*, New York, Nova Science Publishers, 2003.
- [3] J. S. Pollard, « Attractiveness of composite faces – A comparative study », *International Journal of Comparative Psychology*, 1995, p. 77-83.
- [4] J.-Y Baudouin, G. Tiberghien, *Ce qui est beau... est bien. Psycho sociobiologie de la beauté*, Presses universitaires de Grenoble, 2004.
- [5] R. Henss, « Waist-to-hip ratio and attractiveness. Replication and extension », *Personality and Individual Differences*, 19, 1995, p. 479-488.
- [6] D. Singh, « Ideal female body shape : The role of body weight and waist-to-Hip Ratio », *International Journal of Eating Disorders*, 16, 1994, 283-288.
- [7] A ce propos, il est encore possible de citer des études récentes comme : D. M. Buss, *The Evolution of Desire*, BasicBooks, 1994 ou encore R. M. Cunningham et al. , « “Their ideas of beauty are, on the whole, the same as ours” : Consistency and variability in the cross-cultural perception of female physical attractiveness », *Journal of Personality & social psychology*, 2, 1995.
- [8] G. Vigarello, *Histoire de la beauté. Le corps et l’art d’embellir de la Renaissance à nos jours*, Paris, Seuil, 2004, p. 259.
- [9] Ibid.
- [10] Y. Travaillot, *Sociologie des pratiques d’entretien du corps*, Paris, Puf, 1998, p. 206.
- [11] Ibid., p. 9.
- [12] B. Remaury, *Le beau sexe faible : les images du corps féminin entre cosmétique et santé*, Paris, Grasset-le monde, 2000.
- [13] J. Baudrillard, *La société de consommation*, Paris, folio essais, 1970, p. 200.
- [14] P. Bourdieu, « La violence symbolique », dans *De l’égalité des sexes*, M. de Manassein (dir.), Paris, CNDP, 1995, p. 83-87.
- [15] M. Foucault, *Histoire de la sexualité : le souci de soi*, 3, Paris, Éditions Gallimard, 1976.
- [16] D. Le Breton, *La sociologie du corps* [1992], Paris, Presses Universitaires de France, 1997, p. 97.
- [17] J. Maisonneuve, M. Bruchon-Schweitzer, *Modèles du corps et psychologie esthétique*, Paris, PUF, 1981.
- [18] N. Elias, *La civilisation des moeurs*, Paris, Calmann-Lévy, 1973.
- [19] W. H. Sheldon, *Les variétés du tempérament, une psychologie des différences constitutionnelles*, Paris, PUF, 1951.
- [20] M.-A. Descamps, *Le Langage du corps et la communication corporelle*, Paris, PUF, 1993
- [21] J. Maisonneuve, M. Bruchon-Schweitzer, *op. cit.*, p. 86.
- [22] J-F. Amadiou, *Le poids des apparences : beauté, amour et gloire*, Paris, Odile Jacob, 2002.
- [23] H. Garner-Moyer, *L’impact de l’apparence physique en gestion des ressources humaines – Analyse de l’impact de la beauté sur les itinéraires professionnels*, thèse de doctorat, Université Paris1, novembre 2007.
- [24] K. K. Dion, E. Berscheid, *Physic al attractiveness and Sociometric Choice in Young Children*, Ann Harbor University of Michigan, 1971.
- [25] M. Clifford, E. Walster, « The effect of physical attractiveness on teacher expectation », *Sociology of Education*, 46, 1973, p. 248-258.
- [26] J-F. Amadiou, *op cit.*, p. 77.

- [27] G. R. Adams, A. S. Cohen, *An examination of the effects of several sources of cumulative information on teacher expectation sets toward children*, document ronéoté, 1974.
- [28] J. Maisonneuve, M. Bruchon-Schweitzer, *op. cit.*, p. 111.
- [29] R. M. Lerner, J. V. Lerner., « Effects of age, sex and physical attractiveness on child-peer relations, academic performance and elementary school adjustment », *Developmental Psychology*, 13, 1977, p. 585-590.
- [30] D. Landy, H. Sigall, « Beauty is talent : Task evaluation as a function of the performer's physical attractiveness », *Journal of Personality and social Psychology*, 29, 1974, p. 299-304.
- [31] J-F. Amadieu, *op cit.*, p. 79-80.
- [32] H. Garner-Moyer., *op. cit.*
- [33] V. Gaulejac (de), I. Taboada Leonetti, *La lutte des places*, Paris, Desclée de Brouwer, 1993.
- [34] M. Y. Quereshi, J.P. Kay, « Physical attractiveness, age and sex as determinants of reactions to resumes », *Social Behavior and Personality*, 14, 1986, p. 103-113.
- [35] D. C. Gilmore., T.A. Beehr., K. G. Love., « Effects of applicant sex, applicant physical attractiveness, type of rater and type of job on interview decisions », *Journal of occupational psychology*, 59, 1986, p.103-109.
- [36] T. F. Cash, B. Gillen, D. Burns, « Sexism and "beautyism" in personnel consultant decision making », *Journal of applied psychology*, 3, 1977, p. 301-310.
- [37] T. A Beehr, D. C. Gilmore, « Applicant attractiveness as a perceived jobrelevant variable in selection of management trainees », *Academy of Management Journal*, 25, 1982, p. 607-617.
- [38] H. Garner-Moyer., *op. cit.*
- [39] F. De Singly, *Fortune et infortune de la femme mariée*, Paris, PUF, 1994.
- [40] S. Vinette, « Image corporelle et minceur : à la poursuite d'un idéal élusif », *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, vol. 7, n° 1, 2001, p. 129-151.